

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures ci-après décrites lors de sa séance ordinaire du 4 octobre 2021 à 19h00 au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de ces demandes.

• **DM-2021-00042 – 463, rue du Prince-Albert**

La demande consiste à rendre réputé conforme une marge de recul latérale de 1,30 mètre pour l'implantation d'une bonbonne de carburant gazeux de 420lbs en cour latérale gauche, alors que l'article 89 du règlement de zonage numéro 431 stipule que la marge de recul latérale minimale pour ce type d'équipement est de 2 mètres.

Le tout en référence au plan dessiné à la main par Manon Simard, sur le plan d'implantation, réalisé par Félix Gendron, arpenteur-géomètre, en date du 21 novembre 1990, sous le numéro 16 446 de ses minutes.

• **DM-2021-00044 – lot 6 209 975, rue Victoria**

La demande consiste à rendre réputé conforme l'implantation d'une habitation unifamiliale isolée d'une superficie de 58,54 m², alors que l'article 56 du règlement de zonage numéro 431 stipule que la superficie minimale pour une habitation unifamiliale isolée de 2 étages et plus est de 70 m².

La demande consiste également à rendre réputé conforme la largeur du mur avant qui serait de 6,71 mètres, alors que l'article 56 du règlement de zonage numéro 431 stipule que la largeur minimale du mur avant est de 6,85 mètres.

Le tout en référence au plan projet d'implantation, réalisé par François Lemay, arpenteur-géomètre, en date du 28 mai 2019, sous le numéro 3 052 de ses minutes.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, le 17 septembre 2021

Christine Ménard, urb.,
Directrice générale et greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE ADJOINTE

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 17 septembre 2021 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Christine Ménard, urb.,
Directrice générale et greffière adjointe